

Au joyeux rire qui avait accompagné cette phrase, le jeune homme s'était brusquement relevé et, d'une voix impatiente :

—Es-tu devenu fou ? cria-t-il. Ne te rappelles-tu donc plus qui je suis ?

—J'ai déjà eu l'honneur de répondre que je connais parfaitement monsieur. Il s'appelle Avril... et il habite la mansarde au-dessus, répéta tranquillement Bourguignon.

La mystification dont il avait été victime pendant la nuit qui venait de s'écouler avait laissé Paul en proie à une sourde irritation nerveuse qu'un rien pouvait changer en furieux transport.

Cette dernière réponse du gouailleux bonhomme amena l'explosion.

Les poings serrés, l'œil en feu, Avril vint se camper devant lui et, d'un ton menaçant :

—Ah ça ! fit-il, me crois-tu donc d'humeur à endurer longtemps tes plaisanteries ?... Hâte-toi d'obéir, je te le conseille... ou je te chasse.

Sans s'émouvoir, Bourguignon le regarda de son même air étonné, et de sa voix la plus polie :

—Vous obéir ? répéta-t-il, à quel titre, s'il vous plaît ? Me chasser... de chez moi... car je suis chez moi, ce serait vraiment par trop fort. Si l'envie vous en prenait sérieusement, je crois que monsieur... que je vous présente... aurait l'obligeance de s'opposer à ce caprice d'homme ivre.

Tout en parlant, le valet montrait du doigt M. de Valnac qui, debout derrière Avril, écoutait la scène les bras croisés.

Bien que François fût de force à en rosser dix comme lui, la rage emporta Paul qui bondit vers le comte en s'écriant d'un ton d'insolente provocation :

—Eh ! mais, je ne me trompe pas, c'est maître Toto l'Armaillé, le roi de la canaille !... Quo vient-il donc faire ici, ce héros des bastringues ?

Sans la moindre colère, de Valnac posa ses deux robustes mains sur les épaules d'Avril, et, le faisant pirouetter, il le retourna vers le veillard en disant, tout calme :

—Je suis chargé d'une commission pour vous ; mais, d'abord, terminez avec Bourguignon.

La vigoureuse pression des mains du comte sur ses épaules avait probablement calmé chez Avril l'envie des redomantades, car il reprit d'un verbe de beaucoup moins menaçant :

—Et que puis-je terminer avec un crétin dont la cervelle détraquée n'a plus gardé la mémoire ?

—Je prendrai l'extrême liberté de soutenir à monsieur que j'ai conservé toute ma mémoire, dit respectueusement le domestique.

—Alors tu dois te souvenir que je suis ici chez moi... bien chez moi... puisque M. de Saint-Dutasse m'a nommé son héritier.

—Pardon, mille pardons... je demanderai à monsieur la licence de lui faire remarquer que lui qui reproche aux autres de manquer de mémoire ne me paraît pas l'avoir bien complète.

Avril se redressa plein d'une secrète inquiétude.

—N'est-ce que ton maître m'ait nommé son héritier ? demanda-t-il brusquement.

—Oh ! non, grands dieux ! mais je conteste le "son"... "Son héritier" n'est pas tout à fait juste. Monsieur serait plus dans le vrai en disant : "Un de ses héritiers"... attendu que l'héritage de M. de Saint-Dutasse s'étant composé de deux parts, il y a eu nécessairement deux héritiers. D'un côté, six mille livres de rente et le mobilier ; de l'autre, certains moyens de

faire une grande fortune ; soit un présent fort modeste, mais tout réalisé... soit un brillant avenir à conquérir. Est-ce bien cela ?

—Oui, fit Paul d'un ton bref.

—Si monsieur daigne encore consentir à se rappeler, il se souviendra que mon défunt maître, après l'avoir sérieusement engagé à prendre ce modeste présent, lui a laissé le choix entre les deux parts. Monsieur veut-il bien se remémorer aussi qu'après avoir réfléchi mûrement, il s'est décidé pour le brillant avenir.

—C'est la vérité.

—Donc, appuya le valet, la part dédaignée par monsieur m'est revenue, c'est-à-dire : les six mille livres de rente et le mobilier... ce qui autorise la liberté grande que j'ai prise tout à l'heure de soutenir que j'étais ici chez moi.

—Je le reconnais maintenant, avoua Paul, espérant par cette concession amadouer le veillard.

Bourguignon, après un petit salut de remerciement, continua doucement :

—Outre le testament, en bonne et due forme, par lequel mon défunt maître m'a légué cette part, l'aveu de mes droits, que monsieur daigne me faire, me comble de joie, car c'est reconnaître que je n'emporterai rien qui ne soit bien à moi quand je vais déménager.

—Tu déménages ! s'écria Paul.

—Oui, le prix de l'appartement est beaucoup trop élevé pour ma petite fortune.

—Allons donc ! fit le jeune homme en riant.

—Dame ! sur mes six mille livres de rente, je ne puis pas, raisonnablement, en prendre plus de la moitié pour me loger.

—Mais, farceur que tu es, oublies-tu donc que tu m'as dit que Perrier nous loge gratis ?

—Oui, c'est vrai, gratis... et j'avoue que c'était un prix des plus doux... mais je crains qu'il ne soit pas maintenu par l'héritier de notre défunt propriétaire.

Avril recula de surprise :

—Que dis-tu ? Perrier est mort !

—Oui... subitement... cette nuit... de douleur du trépas de Nicole Cardeze.

Les yeux de l'ex héritier s'ouvrirent tout grands à cette seconde nouvelle.

—Elle aussi ! s'écria-t-il.

—Elle aussi... oui, cher monsieur... la pauvre fille est trop passée de désespoir en apprenant le décès de M. de Jozèdes.

Cette fois, la stupéfaction avait rendu Paul muet. Aussi Bourguignon continua-t-il d'un ton laroyant :

—Hélas ! nous l'avons perdu, ce bon M. de Jozèdes. Il n'a pu résister au chagrin de savoir M. d'Armaillé, complètement fou, enfermé dans une maison d'aliénés... et Mme d'Armaillé en fuite.

A tous ces coups qui tombaient dru sur lui, le malheureux, livide, les cheveux droits, étranglé par le saisissement, était tombé anéanti sur un fauteuil.

Mais son avide égoïsme le réveilla de cette prostration et, furieux de désespoir, il se releva en criant d'une voix rauque :

—Mais, alors, moi !... moi !

—Quoi... vous ? fit Bourguignon.

—Que vais-je devenir ?

Puis, tant la rage l'étouffait, ce fut en phrases haohées qu'il continua :